

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE  
OS-MARSILLON - ABIDOS**

Siège :  
Mairie d'ABIDOS  
28 rue Galos  
64150 ABIDOS

ABIDOS, le 06 Juillet 2021

**Le Président**

**Aux Parents d'élèves**

|   |
|---|
| <b>RÈGLEMENT DU SIRP ET INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE</b> |
|---|

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, vous trouverez ci-joint le Règlement Intérieur du Syndicat de Regroupement Pédagogique des écoles qui concerne le fonctionnement de la cantine, de la garderie et des transports scolaires.

Merci de le lire attentivement et de retourner ces documents :

**La fiche d'inscription de votre enfant  
ainsi que la fiche allergie  
à la mairie d'Abidos  
avant le vendredi 6 août 2021.**

Comme il est précisé dans le Règlement Intérieur, les inscriptions et annulations de repas se feront directement auprès de la cantine scolaire tout au long de l'année.

De plus, les parents dont les enfants présentent des allergies alimentaires ou un régime alimentaire particulier, doivent prendre contact avec l'institutrice et le SIRP pour mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, vous trouverez au dos de ce courrier les heures de permanences ainsi que les contacts du secrétariat du SIRP d'Abidos Os - Marsillon.

En vous remerciant par d'avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

**Le Président du SIRP,  
Jean-Claude MIRASSOU**

*Tel/Fax : 05.59.71.57.15  
accueil-abidos@orange.fr*

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE  
OS-MARSILLON - ABIDOS**

Siège :  
Mairie d'ABIDOS  
28 rue Galos  
64150 ABIDOS

**Heures de permanence Mairie d'Abidos :**

Lundi: de 10h à 12h

Mercredi : de 10h à 12h  
de 16h à 17h

Vendredi : de 10h à 12h  
de 16h à 18h

N° Téléphone : 05 59 71 57 15

Adresse internet : [accueil-abidos@orange.fr](mailto:accueil-abidos@orange.fr)

**POUR RAPPEL :**

- Fiche d'inscription du SIRP à retourner à la mairie d'Abidos avant le 6 août 2021 signée (1 fiche par enfant)
- Fiche relative aux allergies alimentaires à retourner à la mairie d'Abidos avant le 6 août 2021 signée (1 fiche par enfant)

***Tel/Fax : 05.59.71.57.15  
accueil-abidos@orange.fr***